



### [Commission des concours](#)

La Commission de concours organise pour le conseil d'administration l'activité des concours, en établissant les règlements des différents concours dont le REF est l'organisateur, corrige ces concours et établit les classements issus de ces corrections.

### [Service Formation](#)

Sa mission essentielle est de faciliter l'accès aux moyens d'apprentissage qui doivent permettre à un candidat individuel ou à un groupe de candidats de se présenter à l'examen radioamateur pour obtenir le certificat d'opérateur avec un maximum de chance de réussite.

### [Commission HF](#)

coordonne les différentes activités nationales sur les fréquences inférieures à 30 MHz.

### [Commission THF](#)

La commission prépare des réunions du comité VHF/UHF/MICROWAVES IARU Région 1 et des WARC, gère les plans de fréquences, coordonne les différentes activités.

### Commission CEM (Compatibilité électromagnétique)

La commission représente les OMs français au niveau des organismes internationaux comme l'ARCEP et l'IUT. Elle défend aussi les intérêts des OMs auprès des organismes de normalisation comme récemment avec l'UTE (Union Technique de l'électricité) dans les cas d'une nouvelle tentative de norme CPL (transmission par courant porteur) très désavantageuse pour l'activité du service amateur. Je fais partie de cette commission et nous accompagnons les OMS pollués dans l'analyse technique et le montage des dossiers nécessaires en cas d'action avec l'ANFR et voir une action en justice.